43e ANNEE. — N° 1. *Publication mensuelle.* JANVIER 1949.

Organe du CERCLE PÉGASE
SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12
SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

VENISE

Vous qui avez déjà tant voyagé, connaissez-vous la huitième merveille du monde « Venise » !

Le soir tombe, nous arrivons vers la cité des Doges dans une magnifique vision : coucher de soleil dorant les multiples campaniles de la ville — plus de fatigue, nous n'avons pas assez d'yeux pour tout regarder.

Enfin nous voici dans la ville enchanteresse dont le charme nous captive aussitôt. Les rues, sans trottoir sont pavées de larges dalles. Tous les cent mètres, un pont en dos d'âne, avec plate-forme centrale et escaliers pour y accéder, est jeté sur les canaux. Les quais secondaires sont fort étroits, à peine 1 mètre et parfois sans issue, de sorte que plusieurs fois nous sommes obligés de rebrousser chemin.

Ce qui nous frappe également, c'est l'absence totale d'autos et vélos ; beaucoup de monde circule dans les principales artères de la ville qui sont très animées.

Nous longeons les quais des canaux de la pittoresque cité des Doges où la couleur et la lumière jouent un rôle prépondérant, nous visitons aussi de somptueuses églises et la Place St Marc, dont la splendeur défie toute description :

Au fond, la Basilique, dont l'ornementation de marbres précieux et multicolores subjugue le visiteur. Enrichi extérieurement et intérieurement d'innombrables mosaïques où l'or domine, cet édifice est surmonté de quatre coupoles byzantines entourant une cinquième coupole centrale plus élevée. Au dessus du portail quatre chevaux de bronze qui décoraient primitivement l'arc de Trajan, à Rome.

A certains endroits, le pavement de mosaïques et les rampes de marbre sont usés par le passage de la foule des touristes qui y défilent chaque jour.

Devant la basilique, nous voyons le Campanile fraîchement reconstruit qui par sa sobre architecture dépare un peu l'ensemble de la place.

A gauche de l'église, la tour de l'Horloge et à droite sur la Piazzetta, le Palais Ducal (tout de marbre blanc et rose) dont les deux façades principales sont ornées chacune d'un élégant balcon, d'où les Doges venaient haranguer le peuple.

Sur la Place et devant le Palais, une multitude de pigeons voltigent et viennent picorer jusque dans nos mains la provision de graines que d'astucieux marchands vendent suivant la tête du client. C'est un spectacle ravissant.

Ensuite nous entrons dans la magnifique cour du Palais des Doges, ornée de deux splendides margelles de puits en bronze — devant soi, tout en marbre blanc, l'escalier des géants surmonté des statues de Mars et Neptune. Les diverses salles du Palais offrent un coup d'œil vraiment merveilleux ; dans toutes les pièces, les tableaux des plus grands peintres vénitiens des XVIe et XVIIe siècles sont répandus en abondance. Mais ce sont surtout les plafonds qui forcent l'admiration. Tout est décoré de nombreuses peintures séparées par des motifs dorés et sculptés.

Près de la porte d'entrée de la salle de la Bussola, une urne cache une ouverture pratiquée dans le mur. Cette ouverture était autrefois masquée par une tête

de lion en marbre dont la gueule recevait les dénonciations anonymes.

Nous pourrions rester des heures à contempler toutes les merveilles de ce palais, mais notre temps étant limité, c'est à regret que nous abandonnons ce musée unique.

Nous déambulons à travers les nombreuses ruelles et à chaque tournant les photographes de l'équipe trouvent de nouveaux sujets.

Notre guide est infatigable et nous entraîne à sa suite tout en nous donnant force explications sur les caractéristiques essentielles des palais et maisons patriciennes que nous rencontrons.

Nous voici sur le pont célèbre entre tous « Rialto » centre animé de ce quartier du marché aux fruits, riche en couleur et en senteur — les marchands nous interpellent pour acheter des pêches succulentes au prix de 50 lires le kg. « et pas des francs, ajoutent-ils dans leur langue chantante ».

L'orage qui s'abat sur la ville permet de nous attarder dans l'école de peinture du *Tintoret* transformée en musée et contenant des tableaux admirables. L'orage apaisé, nous poursuivons la visite de la ville par une ballade reposante en gondole ; notre choix se porte sur une belle gondole noire et rouge surmontée d'ornements sculptés et installés nous constatons avec horreur que nous sommes bien assis dans un corbillard. Cela ne nous a d'ailleurs pas empêchés de goûter pleinement le charme de cette promenade le long des canaux bordés de vieilles maisons ou de palais somptueux. Après une heure de trajet nous revoici place St-Marc où nous nous embarquons sur le vapeur du Grand Canal qui nous conduira au *Lido*. Dans notre hâte d'arriver à la plage nous montons sur le premier tram dont nous descendons après deux arrêts au milieu de Sana et de bains privés, — la belle partie de la plage se trouve à l'autre bout, 3 km. — nous y allons mais le charme est rompu et nous ne trouvons rien de transcendant à cette fameuse plage de l'Adriatique.

Ne nous attardant pas, nous revenons vers Venise la Belle. Toute description aussi emphatique soit-elle, ne saurait hélas décrire la vie intense et les beautés captivantes de cette merveilleuse cité.

Si vous n'êtes pas encore fixés pour vos vacances futures, songez à y passer quelques jours et vous ne le regretterez sûrement pas.

Monet.

Assemblée générale annuelle du lundi 3 janvier 1949

Nous vous prions d'assister à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le LUNDI 3 JANVIER 1949, à 20 h. 15', précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 6 décembre 1948 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Voyage en Fagnes ;
4. Visites documentaires ;
5. Renouvellement du Comité ;
6. Divers ;
7. Perception des cotisations ;
8. Causerie avec projections lumineuses par M. Robert Porta, sujet : « *Notre Saison Cyclotouristique 1948* ».

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 6 janvier 1949, à 20 h. 15'.

La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 27 janvier 1949, à 20 h. 15'.

Excursions pédestres dominicales

Dimanche 2 janvier 1949. — Réunion à 8 h. 15', place Rouppe. Départ à 8 h. 30', pour Mont-Saint-Jean, Ferme de Mont-Saint-Jean, Ferme Papelotte, Château de Fichermont, Chapelle-Sainte-Anne, Couture-Saint-Germain, Ancienne Abbaye d'Aywiers (Pique-nique) ; Maransart, Hanogrune, Plancenoit, Ruines du Château de Goumont, Lion de Waterloo, Mont-Saint-Jean. 18 kms. Pilote : M. F. Peeters.

Dimanche 9 janvier 1949. — « *Visite du Camp de Breendonk* ». — Réunion à 8 h. 30', place Rogier (Terminus des vicinaux). Départ à 8 h. 40', jusqu'à Londerzeel station. Hof ter Winkelen, Stuikberg, Visite du Fort de Breendonk à 10 h. 45', Willebroek (Pique-nique) ; Het Broeck, Heindonk, Confluent Nèthe-Rupel-Sennegat, Rives de la Dyle jusqu'à Malines. 20 kms. Retour en train électrique. Pilote : M. A. Reynaerts.

Samedi 15 janvier 1949. — « *Seconde Visite du Musée Postal* ». — Réunion à 14 h. 15', à l'Entrée du Musée. avenue Rogier, 162, (Trams 65, 72, 74 et 90), voir article d'autre part. Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 16 janvier 1949. — Réunion à 9 h. 30', à Grand Bigard (Terminus du tram 7), Château de Grand Bigard, Château de Sittard, Château de Nieuwermolen, Château Cruquenbourg, Ternath (Pique-nique), Wambeek, Terlindenbeek, Castels Hof, Bodeghem-Saint-Martin, Begijnneborre, Château de Sainte Alène, Eikelenberg, Kattebroeck, Grand Bigard. 20 kms. Retour par le tram 7. Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 23 janvier 1949. — Réunion à 9 h. 30', place Communale de Vilvorde (Terminus des trams), Pont Brulé, Vallée du Molenbeek, Grimbergen, Meisse, Chapelle d'Amelghem, Wemmel (pique-nique *In de Kroon* près de l'église). Départ à 14 heures vers le *Palais du Centenaire,* visite du Salon du Cycle. 12 kms. Pilote : M. G. Huyskens.

Samedi 29 janvier 1949. — « *Visite du Musée d'Art Ancien* ». Réunion à 13 h. 45' à l'entrée du musée, rue de la Régence (face à la Banque de Bruxelles). Voir article d'autre part. Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 30 janvier 1949. — Réunion à 8 h. 30', porte de Ninove, départ en tram pour Dilbeek, Vallée de la Pède par Pède-Sainte-Anne et Pède-Sainte-Gertrude, Gaesbeek (Pique-nique) ; Opbeek, Vlesembeek, Zobbroek, Anderlecht (Place de la Vaillance). 18 kms. Pilote : M. G. Mathieu.

MUSÉE POSTAL

La visite guidée du 18 décembre a vivement intéressé les participants, dont le nombre avait dû être limité à trente.

Pour satisfaire les autres membres désireux de voir les collections du Musée, nous organisons une seconde visite le samedi 15 janvier. Il reste quelques places disponibles pour les retardataires, qui voudront bien s'inscrire à la séance du 3 janvier.

Réunion à 14 h. 15, à l'entrée du Musée, 162, avenue Rogier (trams 65, 72, 74, 90).

VISITE DU MUSÉE D'ART ANCIEN

Le samedi 29 janvier 1949 aura lieu une visite guidée du Musée d'Art Ancien réservée à nos membres. La participation est limitée à 60 personnes. On s'inscrira au cours de la séance mensuelle du lundi 3 janvier. Réunion à 13 h. 45', à l'entrée du Musée, rue de la Régence (face à la Banque de Bruxelles).

La Diffusion Artistique des Musées Royaux des Beaux Arts a bien voulu mettre à notre disposition deux guides qui nous montreront les nombreuses salles où sont conservés les chefs-d'œuvre des plus grandes gloires de la peinture.

PETITE CHRONIQUE PHOTOGRAPHIQUE

Il vous arrive parfois et même très souvent, sur vos épreuves, de constater que vos sujets sont tronqués ou découpés d'une façon tout a fait anormale malgré qu'ils soient bien centrés dans le viseur au moment de la prise de vue : des têtes à moitié coupées, des bras situés au dehors de l'épreuve, sont les résultats le plus souvent constatés. Les causes de ce massacre involontaire provient de ce que l'image donnée par notre viseur n'est pas absolument la même que celle enregistrée par l'objectif. Vous savez que le viseur est placé, sur la plupart des appareils, soit au-dessus, soit sur le côté : cette position étant fixe, vous concevez sans peine que l'angle sous lequel vous visez le sujet et celui que doit enregistrer l'objectif ne sont pas absolument identiques ; une petite différence existe, et qui est la cause de vos mal-

heurs. Cet écart entre l'image donnée par le viseur et celle enregistrée par l'objectif est dénommée *parallaxe* et l'opération ayant pour but de corriger cette erreur se nomme correction parallactique.

Plusieurs moyens s'offrent à vous pour obvier à cet inconvénient. Le plus simple est de cadrer le sujet largement de manière à laisser une marge suffisante pour que le sujet soit pris entièrement sur la pellicule.

Vous noterez que ce phénomène ne se produit que pour les prises de vue rapprochées.

G. Mathieu.

ÉCHOS

Nous venons d'apprendre avec une vive émotion le décès de

Monsieur Joseph PLEY

Membre du Cercle depuis 1934.

Nous présentons à sa famille nos condoléances les plus émues et nous l'assurons que nous garderons de notre excellent ami le souvenir d'un grand cyclotouriste qui avait acquit toutes les sympathies par sa serviabilité et son amabilité.

CARNET NOIR. — C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Madame Auguste Van Bol, l'épouse de notre ancien secrétaire ; nous lui présentons nos condoléances les plus émues.

CANDIDATURES. — Nous avons reçu les candidatures suivantes : M. Xavier Egret, 45, rue Wayenberg, Ixelles. Mme Verstraeten, 196, chaussée d'Anvers, Bruxelles. Mme Mortier, 9, rue Glibert, Laeken ; Mlle Louise Mortier, 12, rue de la Clé, Bruxelles ; Mme Vandersmissen, 15, place Saint Denis, Forest ; Mlle Yvonne Dupont, 148, rue de l'Hospice, Boitsfort ; Mlle Marie Leva, 43, rue des Fabriques, Bruxelles.

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1949, soit au trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 14.72.12 de M. F. Stock, rue de la Victoire, 219, à Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 40 frs ; Membre protecteur : 60 frs ; Membre donateur : 100 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la trésorerie du Cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme* : Affiliation : 10 frs ; Affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » : 60 frs — *Auberges de la Jeunesse*. Pour les plus de 20 ans : 35 frs ; pour les moins de 20 ans : 20 frs ; Droit d'entrée : 10 frs.

BAL ANNUEL. — Nous prions nos membres qui n'auraient pas encore rentré le montant des cartes de bal qui leur ont été adressées, de bien vouloir effectuer ce versement au compte chèque postal n° 14.72.12 du trésorier : M. F. Stock, 219, rue de la Victoire à Bruxelles, ou à l'assemblée mensuelle du 3 janvier 1949.

POUR LA DEFENSE DU CYCLOTOURISME : on s'abonne à « *Cyclotouring* » en versant 50 francs au C.C.P. n° 14.72.12 du Cercle Pégase.

RECRUTEMENT. — Chaque membre devrait se faire un devoir de nous apporter chaque année un nouvel adhérent.

Le Comité a décidé de récompenser le membre qui nous apporterait DIX nouvelles adhésions dans le courant de l'année, en lui offrant la collection complète des cartes militaires de la Belgique au 100.000e ou dix cartes au 40.000e à son choix.

Le membre qui nous apportera dans le courant de l'année TROIS nouvelles adhésions recevra une carte au 100.000e ou au 40.000e , à son choix.

F.B.C. — L'assemblée générale de la F.B.C. est fixée au dimanche 23 janvier 1949, à 10 heures à l'*Elberg-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets, à Bruxelles.

CADRES SUR MESURE
REPARATIONS DE VELOS DE TOUTES MARQUES
SPECIALITE DU VELO DE TOURISME

Ets L. van GOITSENHOVEN S. A.

RUE DE LAEKEN, 103, BRUXELLES. TEL. 17.01.78.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Frœbel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05